



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120741

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les récentes annonces électorales, visant à la création d'un service public de la petite enfance. En effet, dans le débat politique actuel sur la garde des enfants et les difficultés de nombreux parents, à trouver une place en crèche pour leur nouveau-né, l'idée d'un service public de la petite enfance a été avancé par plusieurs candidats. Ce nouveau concept mériterait d'être précisé et étudié, car il pourrait intéresser de nombreuses collectivités, souvent confrontées difficilement à cette question. Dès lors, il conviendrait d'engager une concertation avec tous les parlementaires intéressés sur cette idée et sur son adaptation aux années qui viennent, notamment dans les grands départements très urbanisés, comme la Seine-Saint-Denis. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce concept.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120741

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2833